

TIZI-OUZOU

A partir de juin, plus de pénurie d'eau

A partir du mois de juin prochain, la pénurie récurrente d'eau potable dans la wilaya de Tizi Ouzou ne sera plus qu'un mauvais souvenir, à entendre le wali et le directeur de l'hydraulique sauf si l'Algérienne des eaux, qui est invitée par le chef de l'exécutif à changer de mentalité et de méthode de travail, ne parvient pas à suivre le rythme des changements annoncés dans le cadre des programmes en cours destinés à transformer les réseaux d'adduction et de distribution à travers toute la wilaya pour accueillir les transferts des eaux du barrage de Taksebt, pour le nord, l'est, l'ouest et la proche périphérie sud de la wilaya. Ceux du barrage de Kouidiat Acerdoune, dans la wilaya de Bouira, pour toute la partie extrême sud de la wilaya.

Pas moins de 36 millions de m³ du barrage de Taksebt compléteront l'alimentation de 14 chefs-lieux de commune et 309 villages soit 521 000 habitants des régions de Draâ-Ben-Khedda et Tadmaït, Makouda, Tizirt, Beni-Douala et Ouadhias. Un autre transfert de 21 millions de m³ en provenance de Kouidiat Acerdoune interviendra à moyen terme au profit du couloir de Draâ-El-Mizan, Boghni,

Ouadhias soit en tout 10 chefs-lieux de commune et 184 villages de 221 000 habitants, selon l'exposé présenté par le directeur de l'hydraulique au conseil de wilaya, dimanche 1^{er} avril.

Estimées à plus de 78 millions de m³ les ressources souterraines de la wilaya sont complétées par une mobilisation de 191 millions de m³ d'eau superficielles sur environ 1 milliard de m³ de précipitations annuelles. A ces grosses ressources les services ajoutent quelque 16 millions de m³ provenant de 121 sources importantes recensées à travers la wilaya.

Il est envisagé de compléter ce potentiel en eau exploitée par de nouvelles ressources à mobiliser à travers le futur barrage de Souk n'Tleta, 96 millions de m³, qui doit être réalisé d'ici 2009, ceux de Sidi Kheïlfa sur le littoral, de Bounachi sur l'oued Rabta et Zauouï sur oued Sitta dont les capacités respectives sont de 47, 30 et 46 millions de m³, abstraction faite de six sites potentiels.

En attendant la concrétisation de cet important programme évalué respectivement par le wali à 1200 et 1300 milliards dont 100 milliards consacrés aux villages des montagnes, l'alimentation est assurée à raison de 300

l/jour/habitant, soit un taux de satisfaction de 67%, selon le DHW qui a, par ailleurs, passé en revue, dans le détail, les réalisations en voie d'achèvement, en cours de réalisation ou à lancer, à savoir des stations de pompage et de reprise, des forages, des réservoirs de 5 000 à 10 000 m³, des chaînes d'alimentation reliées aux canalisations de transfert des barrages de Taksebt de Kouidiat Acerdoune, des rénovations de réseaux, 5 stations d'épuration en service, étude de la protection de la cuvette du barrage de Taksebt nécessitant la réalisation de 9 stations d'épuration... Sur 80 opérations gérées par la direction de l'hydraulique, 17 sont déjà proposées à la clôture, indique le DHW.

Du rapport de l'Algérienne des eaux, il convient de retenir le coût exorbitant de l'énergie qui représente, selon le directeur de l'unité, 72% du chiffre d'affaires eau et 79% des matières et fournitures, le prix du kwh est neuf fois plus cher le jour, la vétusté du réseau et de certains équipements de production, réduction de la durée de vie touchant 59% des équipements par les dégradations occasionnées par les extracteurs de sable, détériora-

tion des clôtures, de l'étalement, des trappes et des réservoirs, 900 fuites mensuelles dont 80% sur le réseau de distribution, enchevêtrement des canalisations d'AEP et d'assainissement, refus de 83 villages de payer leurs consommations, beaucoup d'administrations sont dans le même cas, 793 branchements illicites représentant un volume de 700 000 m³ ont été détectés en 2006, selon toujours le responsable de l'ADE.

Celui-ci s'est attiré les foudres du wali qui a sommé la structure qu'il représente de changer de mentalité, de méthode de travail et de gestion, d'humaniser ses rapports avec les citoyens par des relations étroites et suivies. "Il faut respecter les gens, ce sont vos clients, vous verrez qu'il vous paieront. En tout état de cause les gros investissements consentis par l'Etat doivent se traduire par des rentrées. Chaque consommateur doit avoir son compteur et être facturé pour ce qu'il consomme, aucune taxe ne doit lui être imposée sans prestation correspondante" a-t-il conclu sur ce chapitre avant de donner la parole aux membres de l'exécutif.

B. T.

La liste de Belkhadem

La liste des candidats du FLN aux législatives du 17 mai prochain sera acheminée sous pli cacheté par le superviseur de la mouhafada de Tizi-Ouzou directement à la DRAG, selon une source proche de cette structure locale de l'ex-parti unique.

La liste, indique la même source, ne contiendra aucun ex-député de la wilaya, coupables de n'avoir rien fait pour leur parti au moment où il traversait des difficultés qui ont failli l'emporter.

De même, source, aucun ex-partisan de Ali Benflis ne figurera sur la liste.

Ces derniers bénéficieront d'un sursis temporaire qui prendra fin aussitôt après les législatives, un congrès extraordinaire du parti sera convoqué au terme duquel tous les partisans de l'ex-candidat malheureux aux présiden-

tielles d'avril 2004 seront chassés du parti, selon ce qui se dit autour de Belkhadem. Même la présidence serait intervenue dans le choix des candidats à la candidature, qui sont plus de 100, en faveur de ceux qui ont soutenu la candidature de Bouteflika aux présidentielles d'avril auprès de la même source 2004.

L'après-dépot de candidatures s'annonce d'ores et déjà agité compte tenu des ambitions affichées par les postulants qui auraient élu domicile, depuis quelques temps déjà, dans les hôtels du chef-lieu de wilaya pour un pressing auprès des milieux influents pour que leurs noms soient retenus sur la liste.

On apprend, par ailleurs, que 10 partis, dont la plupart sans enracinement politique dans la région, auraient déposé leurs dossiers jusqu'à samedi 31 mars. Les premiers à l'avoir fait dès

mercredi après-midi sont le RCD et le RND, les huit autres parmi lesquels figureraient le FLN, dont la liste aurait suivi la procédure ci-dessus indiquée, l'aurait fait entre jeudi et samedi. Par contre, aucune liste indépendante n'est enregistrée parmi les dépôts effectués jusqu'à samedi matin.

Si les données ci-dessus se confirment, — la permanence de la DRAG s'est refusée à nous donner des informations à ce sujet, le permanent ne les aurait pas, nous dit-on au téléphone —, la dernière journée du délai impartit ne connaîtra pas de boucscandale à l'enregistrement des dépôts même si toutes les listes indépendantes venaient à franchir le cap du recueil des 5 600 signatures, ce qui n'est pas évident pour tous.

B. T.

La protection des droits de l'homme en débat

Continuant son programme envers les divers animateurs de la société civile qui s'étale sur deux ans, 2006-2007, la Maison des droits de l'homme et du citoyen a organisé ce week-end une rencontre sous le thème "Organismes de protection des droits de l'homme", animée par Mohand Ouali Aït Yahia.

La rencontre a drainé une assistance honorable, notamment parmi les étudiants pour écouter la communication du conférencier qui a justifié toute l'importance qu'il faut accorder au thème par "la nécessité de la connaissance des notions de base inhérentes au sujet, pour mieux mener le combat pour les droits de l'homme. La maîtrise de ses concepts permet aussi l'acquisition de plus de crédibilité".

Pour mieux cerner le sujet et pour une meilleure compréhension, l'orateur remontera à la Deuxième Guerre mondiale où la souveraineté des Etats empêchant tout contrôle interne sur les empires quant à la violation des droits fondamentaux de leurs citoyens, "exception faite de l'abolition de l'esclavage", qui est, selon lui, le seul acquis dans ce sens dans l'histoire contemporaine.

L'intervention humanitaire a constitué alors la seule solution pour des pays étrangers pour la protection de leurs ressortissants ou même de la population autochtone. Il citera à titre d'exemple la protection des Chrétiens de Syrie. "Mais, souviendra-t-il, la motivation peut être sincère comme elle peut se

faire à dessein pour justifier le colonialisme et plusieurs exemples sont commis à travers l'histoire pour corroborer ce constat."

L'orateur poussera sa lecture dans l'évolution de la situation des droits de l'homme et la mise en place d'organismes de protection de ceux-ci qu'il situera à partir du XIX^e siècle où des conventions ont été librement conclues pour la protection des citoyens des pays signataires.

Comme étapes charnières, le conférencier en citera plusieurs, à l'instar des conventions de Genève de 1949, complétées par des protocoles en 1977, où sont définis les droits humanitaires, de guerre, des conflits et qui avaient pour but "la réglementation des victimes des conflits armés internationaux et non internationaux", avec châtements

contre le meurtre, la torture, les exécutions sommaires, les traitements dégradants, etc., dont les auteurs sont tenus pénalement comme responsable à titre individuel.

Le cheminement sera ponctué par la création d'organismes et organes internationaux de contrôle pour la Charte des droits de l'homme "pour chaque convention est adjoind un organe de contrôle". Ainsi, le TPI (Tribunal pénal international) ad hoc, le CPIP (Cour pénale internationale permanente), la CIJ (Cour internationale de justice) ont été l'aboutissement de ce long parcours dans la protection des droits de l'homme.

Ce qui tranchait avec la conception de la protection par les droits humanitaires qui traite les individus comme sujets mais qui ne peuvent saisir les orga-

nismes internationaux, M. Aït Yahia ponctuera sa communication en se penchant et en expliquant la notion de génocide.

Rappelons que la Maison des droits de l'homme et du citoyen travaille avec des partenaires, comme le CISP (Centre international pour le développement des peuples), une ONG italienne basée à Rome, par le biais de son bureau d'Alger. Plusieurs thèmes ont été déjà traités en collaboration avec cette ONG. On peut citer, entre autres, l'introduction aux droits de l'homme, l'étude de la DUDH et des deux pactes internationaux et systèmes de protection.

D'autres rencontres et séminaires sont prévus avec le même partenaire, ils viseront les sujets de la femme, de l'enfant, la mondialisation...

R. A.

ATH-ZIKKI

La doyenne tire sa révérence

M^{me} veuve Tachenni Keltoum née Meziani, doyenne des Ath-Zikki, a rejoint le royaume des ombres à l'âge de 120 ans, selon l'état-civil, et bien plus d'après ses proches.

Elle a quitté subitement les siens la matinée du Mawlid Ennabaoui emportant avec elle ses souvenirs. Keltouma Omar comme on se plaisait à l'appeler à l'guer-Mahdi, son village natal, marquera à jamais la mémoire de cette région montagneuse où elle consacra toute sa vie à une activité humanitaire des plus salutaires à l'époque pour les femmes : accoucheuse traditionnelle. C'est d'ailleurs pourquoi tôt dans la matinée, des dizaines de femmes pour qui elle fut non seulement la sage-femme, mais aussi l'amie, la confidente et celle qui les a soula-

gées et dont elle a materné les enfants ont afflué pour se recueillir sur sa dépouille. Na Zahoua, 85 ans, témoigne non seulement elle assistait les parturientes durant leur dure épreuve de l'accouchement, mais elle leur apportait aussi un gîteau aux œufs pour leur redonner des forces en ces périodes de disette. Le passé militant de la défunte, mère spirituelle du village, revient aussi dans la bouche de beaucoup de gens, qu'elle avait autrefois langés. Ils se souviennent de l'humiliation que lui a fait subir l'armée coloniale après l'avoir interceptée de retour de Djemaâ Saharj, ravitaillant sur le dos.

Elle fut tabassée avant d'être relâchée le crâne entièrement rasé.

S. Hammoum

BOUIRA

GREVE DES COLLEGIENS
DE VILLAGES D'AIN-BESSEM
Enfin, le dénouement !

La grève enclenchée par les collégiens de plusieurs villages d'Aïn-Bessem après leur transfert vers le nouveau CEM du village de Sidi-Yahia, et qui a duré tout un trimestre, c'est-à-dire du 5 janvier au 15 mars dernier, vient enfin de connaître son dénouement.

En effet, d'après un représentant des parents d'élèves qui nous a joint par téléphone, une réunion a eu lieu mercredi dernier entre une délégation représentant les parents d'élèves des villages grévistes, le directeur de la wilaya et le wali. A l'issue de cette réunion qui aura duré plusieurs heures, et devant l'intransigence des parents d'élèves quant à envoyer leurs enfants poursuivre leurs études au niveau du nouveau CEM situé au village de Sidi-Yahia, le wali a fini par donner des instructions au directeur de l'éducation afin de laisser les élèves reprendre leurs études au niveau des CEM de Aïn-Bessem, là où ils avaient étudié le premier trimestre.

Pour rappel, au lendemain de la reprise des cours après les vacances d'hiver, plus de 300 élèves issus de plusieurs villages limitrophes de la commune d'Aïn-Bessem ont été orientés vers le nouveau CEM de Sidi-Yahia qui venait d'ouvrir ses portes. Immédiatement après cette décision, les parents d'élèves, qui ont refusé à ce que leurs enfants poursuivent leurs études au niveau de ce CEM isolé et éloigné au chef-lieu, ont entrepris des campagnes de sensibilisation afin de convaincre les autorités de la wilaya de la nécessité de laisser leurs enfants poursuivre leurs études au niveau des deux CEM d'Aïn-Bessem en attendant de construire un autre qui puisse arranger les villageois. Cela tout en laissant les élèves natifs de Sidi-Yahia poursuivre normalement leurs études au niveau CEM. Malheureusement et au lieu de trouver une solution dans l'immédiat, les autorités de la wilaya ainsi que la direction de l'éducation avaient affiché un niet catégorique aux parents d'élèves en les orientant à chaque fois vers le nouveau CEM. Devant ce refus inexplicable, les parents d'élèves ont, pour faire de pressions sur la tutelle, procédé à l'arrêt des cours même pour les écoles primaires situées au niveau de ces villages contestataires. De fait, le nombre d'élèves en grève pour les deux paliers a presque doublé.

Entre-temps, plusieurs actions de protestation ont été entreprises par les parents d'élèves qui ont multiplié les rassemblements devant le cabinet du wali, le siège de la wilaya ainsi que des lettres ouvertes et des correspondances au ministère et à la présidence de la République, pour expliquer le calvaire dans lequel ils se sont retrouvés. Cependant, les semaines passaient et la solution n'étant toujours pas trouvée, les vacances du printemps sont arrivées sans que les élèves des deux paliers ne foulent le sol de leurs établissements. Pendant ces vacances, les parents d'élèves ont poursuivi leurs actions et finalement, le wali a su faire entendre raison au directeur de l'éducation pour laisser les élèves poursuivre leurs études au niveau des deux CEM d'Aïn-Bessem.

Dependant la question qui restera posée concernera le retard mis dans les études pour ces centaines d'élèves, surtout pour les classes de sixième année primaire et de 4^e année moyenne qui auront à subir des examens unifiés à la fin de l'année.

Y. Y.

MEDEA

Rythme de croissance
"soutenu" du secteur agricole

Le secteur agricole dans la wilaya de Médéa enregistre un rythme de croissance "soutenu", depuis l'avènement, en 2000, du Plan national de développement agricole (PNDA), caractérisé par une évolution significative de la production agricole, a-t-on appris de la Direction des services agricoles (DSA).

L'apport financier conséquent apporté par l'Etat pour le développement du secteur agricole qui a bénéficié d'une enveloppe de 2,9 milliards de DA, soit 81% du montant global, 3,6 milliards de DA, des investissements injectés dans les différents projets programmés. Cette dotation budgétaire a permis d'obtenir des résultats "probants" qui se sont traduits par la réalisation de 60% des projets inscrits dans le cadre de ce programme soit quelque 4 091 projets agricoles, a-t-on précisé de même source.

Selon la DSA, la concrétisation de ces projets à eu pour effet un doublement de la production végétale et laitière dans la wilaya, affichant pour certaines cultures un taux d'évolution record, comparé aux résultats réalisés avant l'avènement du PNDA. Ainsi, la production

de céréales a enregistré, en 2006, une hausse de 66 000 tonnes, par rapport à la récolte obtenue en 2000, portant à 132 957 tonnes le volume global de la production céréalière au niveau de la wilaya, alors que la production des légumes secs est passée de 875 tonnes à 1 071 tonnes, soit un écart positif de 196 tonnes.

L'arboriculture, quant à elle, a connu également une évolution, durant cette même période, avec une récolte record de 106 718 tonnes, représentant un écart positif de 20 000 tonnes. La même tendance a été observée en matière de production laitière, grâce aux différents dispositifs d'aide et de soutien mis en œuvre dans le cadre du Fonds national de régulation et de développement agricole (FNDRA) pour la filière lait.

La DSA note, à ce propos, qu'en termes de collecte de lait, le volume réalisé en 2006 a atteint 1 500 000 litres, soit une augmentation de 625 000 litres, par rapport à l'année 2000, tandis que la production laitière est passée de 50 à 56 millions de litres, pour un cheptel bovin estimé à 44 000 têtes.

APS